

Liste des documents à présenter préalablement à tout déblocage

I - Planning de réalisation du projet et tableau de répartition des lots:

- Un planning doit être présenté par le promoteur détaillant par ordre chronologique les différentes étapes de réalisation de son projet.

- Un tableau Emplois-Ressources doit être arrêté pour répartir les postes d'investissement par source de financement (Fonds propres, BFPME, Autre Banque) : Il s'agit d'une présentation du programme de réalisation du projet.

Exemple :

Postes:	F.P.	BFPME	Autre Banque	Total
Frais d'établissement				
Construction				
Aménagement				
Equipement				
Matériel roulant				
MMB				
Divers et imprévus				
Fonds de roulement *				
Total:	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Le Fonds de roulement doit être financé par la Banque commerciale

II - Justificatifs des dépenses sur fonds propres :

Afin de satisfaire la condition d'utilisation préalable des fonds propres du projet, le promoteur est invité à nous remettre :

Un état des dépenses réalisées sur fonds propres justifiées par les pièces suivantes :

- des expertises approuvées par l'assemblée des actionnaires,
- **ou** des factures ou des décomptes portant la mention « réglée »,
- **ou** des factures avec reçus des fournisseurs ou des maîtres d'œuvre,
- **ou** des contrats d'acquisition,
- **ou** des factures avec copies de chèques constatés dans les relevés de comptes,

Les dépenses justifiées doivent concerner des postes d'investissement prévus dans l'étude du projet approuvée

Ils seront pris en compte dans la limite des valeurs initialement prévues par l'étude. Les dépassements par poste seront traités de manière séparée.

III - Chaîne d'effets

La chaîne d'effets correspondant à l'échéancier *prévisionnel* en principal et intérêts est éditée puis signée par le représentant de la société emprunteuse (Effets vierges à fournir par le promoteur)

IV - Autres documents

- Procuration donnant autorisation à la BFPME d'effectuer en nom et place de la société toutes les formalités et démarches nécessaires en vue de l'obtention des primes et avantages pécuniaires prévus par le code d'incitation aux investissements,
- Copie certifiée conforme de l'exonération de la TVA,
- Echancier en principal et intérêts relatif au crédit de la banque partenaire du cofinancement.

V - Visite de suivi

Le promoteur doit coordonner avec l'unité Suivi pour la réalisation d'une visite de suivi sur terrain du projet afin de constater la situation physique et financière du projet.
Un rapport de suivi sera émis par l'unité de suivi avant tout déblocage.

VI - Documents exigés pour chaque déblocage :

Tout déblocage doit être affecté au règlement d'une dépense bien précise justifiée par une facture définitive.

Documents exigés pour un déblocage de financement d'équipement local :

- Demande de déblocage dûment signée,
- **Facture définitive**,
- Ordre de virement dûment signé du compte de la société emprunteuse (chez la Banque partenaire) au profit du compte du fournisseur pour le montant du règlement à effectuer,
- Constatation de la livraison de l'équipement concerné : PV de réception, connaissance...

En cas de *facture pro forma*, la BFPME peut donner un engagement de financement au profit du fournisseur conditionné par l'émission d'une facture définitive et de la constatation de la livraison de l'équipement.

Documents exigés pour un déblocage de financement de matériel de transport :

- Demande de déblocage dûment signée,
- Copie de la carte grise avec mention de transcription de privilège,
- Ordre de virement dûment signé du compte de la société emprunteuse (chez la Banque partenaire) au profit du compte du fournisseur pour le montant du règlement à effectuer,

Documents exigés pour un déblocage de financement d'une importation :

La BFPME délivre un engagement de couverture de crédit documentaire ouvert chez la Banque commerciale cofinçant le projet:

- Demande d'engagement dûment signée,
- Facture pro forma.

Il est à noter que la période d'utilisation du crédit ne doit pas dépasser la date de franchise approuvée.